



BERLOZ – Conseil communal

Un partenariat local de prévention en projet

Mercredi soir, les conseillers berloziens ont écouté avec attention la présentation du PLP. L'objectif est de mettre les citoyens à contribution.

Lors du conseil communal de Berloz, David Bourlard, inspecteur principal à la zone de police de Hesbaye, a exposé le projet du partenariat local de prévention (PLP). *« Le nord du pays a déjà lancé ce type de prévention citoyenne dans les années 90, explique David. En Belgique il y a 744 PLP et la Flandre en compte 650, il faut qu'on embraye ! Avant 2010, un tel dispositif ne pouvait être initié que par le citoyen, aujourd'hui la police peut aussi prendre l'initiative. »*

Un plaidoyer en faveur du concept qui a réellement semblé captiver les conseillers communaux.

Mais que représente réellement ce partenariat local ? Il s'agit en fait d'impliquer les citoyens, qui le souhaitent, dans l'amélioration de la sécurité grâce à de « l'autosurveillance ». Attention, personne ne prend la place de la police, mais chacun contribue à diffuser des informations qui peuvent être précieuses.

L'organisation est définie par un cadre légal, un règlement d'ordre intérieur et chaque citoyen qui s'engage signe un contrat. *« Un exemple très concret, poursuit David Bourlard, si un membre repère quelque chose de suspect, comme une voiture qui roule feux éteints tard dans la soirée. Ce dernier va pouvoir prévenir son coordinateur, qui va lui-même prévenir la police et la police va en avertir les partenariats voisins. C'est une véritable pyramide. »*

Loin d'être un far-west moderne ou de l'encouragement à la pratique de la délation, le partenariat de prévention accroît la cohésion sociale et diminue le sentiment d'insécurité. *« A chaque fois qu'un partenariat est mis sur pied, les vols diminuent, c'est un fait ! », assure l'inspecteur Bourlard. Et puis ce dispositif bénéficie d'un argument de taille : il ne coûte absolument rien, si ce n'est l'installation des panneaux « Les voisins veillent ». « Berloz se prête vraiment bien à ce type de projet, il s'agit d'une entité concentrée, donc la mise en place ne devrait poser aucun problème. »*

Quant à savoir si les Berloziens vont être invités à veiller sur leur commune, il faudra attendre que le conseil valide le projet de façon formelle, ce qui devrait être le cas très prochainement.

Alice Kriescher.